



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALPES-MARITIMES

Monsieur Ismaël OGEZ
Maire de Briançonnet
19 Place de la Mairie
06850 BRIANÇONNET

Nice, le 3 octobre 2017

Chambre d'agriculture
des Alpes-Maritimes

M.I.N. Fleurs 17 - Box 85
06296 Nice Cedex 3
Tél. : 04 93 18 45 00
Fax : 04 93 17 64 04

Email : ca06@alpes-maritimes.chambagri.fr

Lettre recommandée AR

Nos réf. MD/LR-ar *IR*

**Objet : projet carte communale
de la commune de Briançonnet**

*Dossier suivi par Laura Ruiz
(04.93.18.45.09)*

Monsieur le Maire,

Vous nous avez adressé, pour avis, par courrier reçu le 23 août 2017, le projet de Carte Communale arrêtée de votre commune.

Conformément à l'article L 163-4 du Code de l'Urbanisme, vous sollicitez l'avis de notre Compagnie sur ce dossier.

L'étude de ce dossier nous amène à vous faire peu d'observations, l'agriculture trouvant sa place dans toutes les zones de la commune.

- Nous notons avec satisfaction que le rapport de présentation s'attache à montrer l'agriculture de la commune de manière précise et cartographiée. Pour une meilleure mise en valeur de ce travail, nous vous suggérons de donner un titre à ce paragraphe situé en page 32 (par exemple « l'économie agricole de la commune »).

- Concernant le zonage, nous notons que les périmètres des zones constructibles sont assez cohérents avec les parties actuellement urbanisées de la commune. Nous nous interrogeons seulement sur l'opportunité du classement en zone constructible des parcelles situées à l'aplomb de la route des espagnols.

Hormis cette remarque qui, dans la mesure où nous n'avons pas identifié de potentiel agricole et/ou pastoral particulier, ne doit pas être perçue comme une opposition stricte au projet, et dans la mesure où les autres zones constructibles n'impactent pas les espaces utilisés pour des activités agricoles, la Chambre d'agriculture n'a pas d'objections à apporter au zonage présenté.

Considérant l'ensemble de ces éléments, la Chambre d'agriculture a l'honneur de vous faire part de son avis favorable sur le projet d'élaboration de votre carte communale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président, *xy*

Michel DESSUS *emw*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18060002500035
APE 9411 Z